

Conseil Municipal du 23 juillet 2026 - Point 17
Intervention d'Olivier GIRAUDEAU

Monsieur le Maire,
Chers collègues,

Nous comprenons les obligations réglementaires d'encadrement sur les temps périscolaires. Mais nous devons aussi regarder lucidement la situation financière de la commune.

La création de cinq postes d'animateurs périscolaires contractuels interroge, alors que les **charges de personnel représentent déjà 55,83 % des dépenses de fonctionnement**, un niveau très préoccupant pour une commune de 3 600 habitants que l'on vous avait déjà signalé lors du vote du Budget primitif.

De la même manière, on avait également dit que **l'épargne brute était négative à -0,35 %**. Cela signifie que **chaque euro supplémentaire dépensé en fonctionnement doit être prélevé sur les réserves**, qui fondent comme neige au soleil.

Dans ce contexte, **chaque euro compte**. Nous ne comprenons pas pourquoi il faut encore augmenter les effectifs.

Vous évoquez la nécessité de respecter les obligations d'encadrement pendant la restauration scolaire. **Mais pourquoi ces obligations ne peuvent-elles pas être assurées par les agents permanents ?**

[Mme SAUVETERRE répond : « Parce qu'ils ne sont pas assez nombreux. »]

[M. le Maire précise : « C'est un renouvellement », « on ne recrute pas en plus », « On renouvelle le contrat des personnes qui sont en poste », « Ce sont les mêmes qu'aujourd'hui ».]

C'est un problème de terminologie, donc. A ce moment-là, nous allons voter pour cette délibération.

Je vais vous épargner une intervention : vous allez dire que nous votons pour alors que nous avons voté contre votre budget...

Votre malhonnêteté intellectuelle est ignoble sur ce point. Le budget est voté par chapitre, ce sont vos orientations budgétaires contre lesquelles on a voté. On vous l'avait dit à l'époque, on ne vote pas contre le versement du salaire des agents, on ne vote pas contre les travaux qui sont engagés. De la même manière, on votera pour ce renouvellement.

On s'inquiète quand même parce que j'ai vu sur Emploi territorial d'autres offres d'emploi à paraître. Il y a quand même ce **climat délétère** dont on a déjà parlé, au sein des services, qui entraîne des absences et des remplacements en cascade.

On vous invite fermement à :

- évaluer précisément les causes des besoins de remplacement ou de renfort de vos agents,
- améliorer les conditions de travail pour stabiliser les équipes,
- présenter rapidement un plan de restructuration crédible permettant de maîtriser les charges de personnel et de revenir à l'équilibre.

Ça, c'est votre priorité, c'est votre travail. C'est là où vous devez intervenir.
Je vous remercie.